

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/08/2024 - 121232 - 2024 B 08853 - 919 340 075 - (O)URS

CODEXCO

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE DIJON

Expertise Comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
Création et transmission - Accompagnement créateurs

BUREAUX

Autun
Le Creusot
Chalon-sur-Saône
Montceau-les-Mines

ASSOCIES

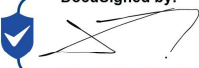
Philippe BONNIN
Vincent OLIVIERI
Philippe VOELKLIN

SASU (O)URS

16 B Rue Guêpet

71100 CHALON-SUR-SAONE

Certifiés sincères et conformes à l'original par le Président

DocuSigned by:

53AE506A64804E1...

Comptes annuels au 31 décembre 2022

SOMMAIRE

036120 - SASU (O)URS**Du 14/09/2022 au 31/12/2022**

Attestation	5
DOSSIER FISCAL	7
Réel Normal	9
COMPTES ANNUELS	37
Bilan - Actif	39
Bilan - Passif	40
Compte de résultat synthétique	41
Compte de résultat synthétique	42
DETAIL DES COMPTES	43
Bilan - Actif détaillé	45
Bilan - Passif détaillé	46
Compte résultat détaillé	47
DOSSIER DE GESTION	49
Synthèse	51
S.I.G.	52
S.I.G. détaillés	53

ATTESTATION**036120 - SASU (O)URS****Du 14/09/2022 au 31/12/2022**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SASU (O)URS**Pour l'exercice du 14/09/2022 au 31/12/2022**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	14 154 221 €
Chiffre d'affaires	70 000 €
Résultat net comptable	-201 735 €

Fait à CHALON-SUR-SAONE,
Le 20/06/2023.

VOELKLIN PHILIPPE,
Expert-comptable.

DOSSIER FISCAL



Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

Exercice ouvert le	14/09/22	et clos le	31/12/22	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SASU (O)URS 16 B Rue Guêpet 71100 CHALON-SUR-SAONE					
SIRET 9 1 9 3 4 0 0 7 5 0 0 0 1 0			Mél : isabelle.kleinprintz@bec2link.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées HOTEL RESTAURANT CAFE				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	197 775
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0</i> A			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)					
--	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
CODEXCO 31 rue Denon Résidence Vivant Denon 71100 CHALON-SUR-SAONE					
Tél : 0385485237			Tél :		
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 12/05/23 Lieu : CHALON-SUR-SAONE		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : PRESIDENT XC INVESTISSEMENT		
			Signature		

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																					
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a							payées par un établissement chargé du service des titres					b									
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)										c																					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d																					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e																					
										f																					
										g																					
										h																					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i																					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j																					
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)																					
J										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																			
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :																	
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6													
1										2		3		4		5		6		7		8									
K										DIVERS																					
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																															
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																															
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																					
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%																					
																				0%		15%		19%							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																					
										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice																					
										MVLT restant à reporter																					
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)																					
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																															
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																															

Désignation de l'entreprise : <u>SASU (O)URS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>4</u>			
Adresse de l'entreprise <u>16 B Rue Guêpet 71100 CHALON-SUR-SAONE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>0</u>			
Numéro SIRET* <u>91934007500010</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC IIF IMMOBILISABLES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	Terrains	AN	AO	1 552 901
		Constructions	AP	AQ	102 101
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	308
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	14 470
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	13 724 135	
AC IIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	64 888
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	77 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	106 038
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	296 591	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 448	
	TOTAL (III)	CJ	CK	546 965	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	116 879	14 154 221
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU (O)URS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 000.....)			DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-201 735	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-200 735	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 358 491	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 957 567	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	25 970	
	Dettes fiscales et sociales			DY	12 818	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	110	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	14 354 956		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL (V)			EE	14 154 221		
RENVUOI	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	368 024
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SASU (O)URS							Néant ☐ *			
		Exercice N								
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC			
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF			
		services *	FG	70 000	FH		FI	70 000		
			FJ	70 000	FK		FL	70 000		
	Chiffres d'affaires nets *						FM			
	Production stockée *						FN			
	Production immobilisée *						FO			
	Subventions d'exploitation						FP	510		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FQ			
	Autres Produits (1) (11)						FR	70 510		
		Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stocks (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	68 045		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	2 543		
	Salaires et traitements *						FY	4 774		
	Charges sociales (10)						FZ	1 410		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	116 879		
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
		Autres charges (12)						GE		
			Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	193 650
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-123 140
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
			Total des produits financiers (V)				GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	78 595		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
			Total des charges financières (VI)				GU	78 595		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-78 595	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-201 735	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SASU (O)URS		Néant ☐ *					
												Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA						
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB						
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC						
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD						
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE						
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF						
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG						
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH						
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ						
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK						
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	70 510						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	272 245						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	-201 735						
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO					
	(2)	Dont	{	produits de locations immobilières							HY						
				produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG						
	(3)	Dont	{	- Crédit-bail mobilier *							HP						
				- Crédit-bail immobilier							HQ						
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)										HX					
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)										RC					
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)										RD					
	(9)	Dont transfert de charges										A1	510				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)													A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)													A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles										FacultatIVES	A6		Obligatoires	A9	
												dont cotisations facultatives Madelin		A7			
												dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N						
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N						
										Charges antérieures		Produits antérieurs					

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTIA

RENOIS

Désignation de l'entreprise										SASU (O)URS										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				2				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ			D8			D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD			KE			KF						
CORPORELLES	Terrains										KG			KH			KI	1 552 901					
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9					KJ			KK			KL	11 438 862					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1					KM			KN			KO						
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				[Dont Composants		M2					KP			KQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3					KS			KT							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV			KW			KX					
		Matériel de transport *										KY			KZ			LA	293 605				
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB			LC			LD	420 887				
		Emballages récupérables et divers *										LE			LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours										LH			LI			LJ						
	Avances et acomptes										LK			LL			LM						
	TOTAL III										LN			LO			LP	13 724 135					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G			8M			8T					
		Autres participations										8U			8V			8W					
Autres titres immobilisés										1P			1R			1S							
Prêts et autres immobilisations financières										1T			1U			1V							
TOTAL IV										LQ			LR			LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG			ØH			ØJ	13 724 135				
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
								par virements de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
								1				2				3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO			LV			LW			1X					
CORPORELLES	Terrains								IP			LX			LY	1 552 901		LZ					
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB	11 438 862		MC			MF						
		Sur sol d'autrui		IR				MD			ME			MI			ML						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS				MG			MH			MO							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT			MJ			MK	17 880		ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU				MM			MN			MQ	293 605		MR						
		Matériel de transport		IV				MP			MS	420 887		MT			MU						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MV			MW			NA			NB						
		Emballages récupérables et divers *		IX				MZ			NE			NF			NI						
	Immobilisations corporelles en cours								MY			NG			NH	13 724 135		NJ					
	Avances et acomptes								NC			ØU			ØV			ØW					
TOTAL III								IY			ØX			ØY			ØZ						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IØ			2B			2C			2D					
	Autres participations								I1			2E			2F			2G					
	Autres titres immobilisés								I2			NK			2H			2I					
	Prêts et autres immobilisations financières								I3			ØL			ØM			ØN					
	TOTAL IV								I4			ØK			ØL	13 724 135		ØM					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK			ØL	13 724 135		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU (O)URS						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2022						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise SASU (O)URS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	102 101	PO		PQ	102 101
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	308	QB		QC	308
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	4 022	QJ		QK	4 022
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	10 448	QN		QO	10 448
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
		QU		QV	116 879	QW		QX	116 879
TOTAL II		QU		QV	116 879	QW		QX	116 879
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN		ØP	116 879	ØQ		ØR	116 879

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immmoisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l' entreprise SASU (O)URS										Néant ☒ *	
Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises			{	- d'exploitation	UE		UF			
					- financières	UG		UH			
					- exceptionnelles	UJ		UK			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.									10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ETAT DES ECHEANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SASU (O)URS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	77 000		77 000			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	2 820		2 820			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	103 218		103 218				
Charges constatées d'avance					VS	2 448		2 448			
TOTAUX					VT	185 486	VU	185 486	VV		
RENVVOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	8 358 491	255 498		1 023 939		7 079 054	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	25 970	25 970					
Personnel et comptes rattachés				8C	3 123	3 123					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	2 456	2 456					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	7 000	7 000					
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	239	239					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	5 957 567	73 628		5 883 939			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	110	110					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	14 354 956	VZ	368 024	6 907 877		7 079 054	
RENVVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	8 385 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	39 843	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l' entreprise : SASU (O)URS				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	3 886	XE	3 960	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG	74			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB				
	Amendes et pénalités		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %								I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN		
									WN		
									WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)										XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I									WR	3 960	
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*										WS	201 735
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)										WT	
Régimes particuliers / impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)								WV	
		- imposées au taux de 0 %								WH	
		- imposées au taux de 19 %								WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :										
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZX		
	Majoration d'amortissement*								ZY		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 <i>tridécies</i>)	PA		
					Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 <i>duodécies</i>)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC		
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 <i>septdecies</i>)	PB		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)								XS		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				YG	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC					
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD					
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI						
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)								XI			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN			
									XJ	197 775	
									XL		
									XO	197 775	

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU (O)URS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	197 775
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	197 775
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1: 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SASU (O)URS</u>																							Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB														
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD			Dividendes	ZE															
	Prélèvements sur les réserves				ØE			Autres répartitions	ZF															
	TOTAL I				ØF			Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZG															
								TOTAL II	ZH															
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7										YQ													
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR													
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS													
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT													
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	788												
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU													
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	17 251												
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV													
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	50 006												
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	68 045												
	IMPÔTS ET TAXES	- CFE, CVAE										YW												
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	2 543											
		Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										YX	2 543											
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY													
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	2 820												
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)										ØB													
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS													
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	2,21 %												
	- Numéro de centre agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0				ZR													
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG													
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH													
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL													
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC													
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO													
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF													
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ													

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SASU (O)URS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU (O)URS Néant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'IS
- 2 Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
		À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU (O)URS				Néant ☒ *			
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
				donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SASU (O)URS										Néant ☐ *					
Exercice ouvert le : 14/09/2022										et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois		4	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS															
Effectif moyen du personnel * :										YP		1			
Dont apprentis										YF					
Dont handicapés										YG					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE															
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT					
TOTAL 1										OX					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE					
Subventions d'exploitation reçues										OF					
Variation positive des stocks										OD					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT					
TOTAL 2										OM					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)															
Achats										ON					
Variation négative des stocks										OQ					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY					
TOTAL 3										OJ					
IV - Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)										OG					
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.										SA					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD															
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX		Effectifs au sens de la CVAE *			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX					
Période de référence										GY		GZ			
Date de cessation										HR					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

91934007500010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU (O)URS

ADRESSE (voie)

16 B Rue Guêpet

CODE POSTAL

71100

VILLE

CHALON-SUR-SAONE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1000

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

XC INVESTISSEMENT

N° SIREN (si société établie en France)

488700972

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

1 000,00

Adresse :

N°

147

Voie

AVENUE DE MALAKOFF

Code Postal

75116

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET : 91934007500010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU (O)URS

ADRESSE (voie) 16 B Rue Guépet

CODE POSTAL 71100

VILLE CHALON-SUR-SAONE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 552 901		1 552 901	
Constructions	11 438 862	102 101	11 336 761	
Installations tech., matériel et outillages industriels	17 880	308	17 572	
Autres immobilisations corporelles	714 492	14 470	700 022	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	13 724 135	116 879	13 607 256	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	64 888		64 888	
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	77 000		77 000	
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	2 820		2 820	
Fournisseurs débiteurs	1 524		1 524	
Débiteurs divers (3)	101 694		101 694	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	296 591		296 591	
Charges constatées d'avance (3)	2 448		2 448	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	546 965		546 965	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	14 271 100	116 879	14 154 221	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 000)	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-201 735	
SITUATION NETTE	-200 735	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-200 735	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 358 491	
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	5 957 567	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	23 810	
Fournisseurs, factures non parvenues	2 160	
Dettes fiscales et sociales	12 818	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	110	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	14 354 956	
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 154 221	

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

13 986 932

368 024

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

	Du 14/09/22 au 31/12/22			Du au
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	70 000		70 000	
Montant net du chiffre d'affaires	70 000		70 000	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			510	
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			70 510	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes			68 045	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 543	
Salaires et traitements			4 774	
Charges sociales			1 410	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			116 879	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			193 650	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-123 140	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

	Du 14/09/22 Au 31/12/22	Du Au
Produits financiers		
De participation (3)		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	78 595	
Différences négatives de change		
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	78 595	
RÉSULTAT FINANCIER	-78 595	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-201 735	
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	70 510	
TOTAL DES CHARGES	272 245	
Bénéfice ou Perte	-201 735	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 552 901		1 552 901	
2110000000 TERRAINS	1 552 901		1 552 901	
Constructions	11 336 761		11 336 761	
2130000000 CONSTRUCTIONS	11 438 862		11 438 862	
2813000000 AMORTISSEMENT CONSTRUCTIONS	-102 101		-102 101	
Installations tech., matériel et outillages indus.	17 572		17 572	
2154000000 MATERIEL INDUSTRIEL	17 880		17 880	
2815400000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-308		-308	
Autres immobilisations corporelles	700 022		700 022	
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	293 605		293 605	
2184000000 MOBILIER	420 887		420 887	
2818200000 AMORT MATERIEL TRANSPORT	-4 022		-4 022	
2818400000 AMORTS MOBILIER	-10 448		-10 448	
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	13 607 256		13 607 256	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	64 888		64 888	
4091000000 FRS AVANCES ACP TES / CDES	64 888		64 888	
Créances (3)				
Clients Factures à établir (3)	77 000		77 000	
4181000000 CLIENTS FACTURE A ETABLIR	77 000		77 000	
Créances fiscales et sociales (3)	2 820		2 820	
4456600000 TVA DEDUCTIBLE ABS	2 662		2 662	
4456700000 CREDIT TVA A REPORTER	158		158	
Fournisseurs débiteurs	1 524		1 524	
401NOUVELL NOUVELLEMENT	1 524		1 524	
Débiteurs divers (3)	101 694		101 694	
4671200000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	101 694		101 694	
Disponibilités	296 591		296 591	
5121000000 CREDIT AGRICOLE	296 591		296 591	
Charges constatées d'avance (3)	2 448		2 448	
4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 448		2 448	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	546 965		546 965	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	14 154 221		14 154 221	

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000)	1 000		1 000	
1013000000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000		1 000	
Réserves				
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-201 735		-201 735	
SITUATION NETTE	-200 735		-200 735	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-200 735		-200 735	
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	8 358 491		8 358 491	
1641000000 PRET CA 6014781	2 385 000		2 385 000	
1642000000 PRET CA 6014780	5 960 157		5 960 157	
1688400000 SUR EMP AUPRES ETS DE CREDIT	13 334		13 334	
Groupe et associés	5 957 567		5 957 567	
4511000000 COMPTE COURANT XC INVESTISSEME	5 883 939		5 883 939	
4551000000 COMPTE COURANT XAVIER COTELLE	41 654		41 654	
4558000000 ASSOCIES C/C - INTERETS COURUS	31 974		31 974	
Fournisseurs	23 810		23 810	
401AESOP AESOP	350		350	
401ATELIER L'ATELIER DE JEANNE	767		767	
401BYMYCAR BYMYCAR	1 033		1 033	
401EDOTI EDOTI BLANC	788		788	
401MARIN MARIN MAURICE	492		492	
401PYC PYC	4 758		4 758	
401RACINE RACINE	15 623		15 623	
Fournisseurs, factures non parvenues	2 160		2 160	
4080000000 FOURN FACTURES NON PARVENUES	2 160		2 160	
Dettes fiscales et sociales	12 818		12 818	
4210000000 REMUNERATIONS DUES	3 123		3 123	
4310000000 CAISSE URSSAF	1 814		1 814	
4370200000 AXA PREVOYANCE	196		196	
4370300000 KLESIA RETRAITE	446		446	
4421000000 PAS	149		149	
4458700000 TVA S/FACTURES A ETABLIR	7 000		7 000	
4486000000 ETAT CHARGES A PAYER	90		90	
Autres dettes	110		110	
4670000000 NOTAIRE	110		110	
TOTAL DETTES	14 354 956		14 354 956	
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	14 154 221		14 154 221	

(1) Dont à plus d'un an

13 986 932

(1) Dont à moins d'un an

368 024

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

	Du 14/09/22 Au 31/12/22	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	70 000		70 000	
7061000000 LOCATIONS	70 000		70 000	
Montant net du chiffre d'affaires	70 000		70 000	
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	510		510	
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	510		510	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	70 510		70 510	
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	68 045		68 045	
6061200000 ELECTRICITE	1 595		1 595	
6061250000 BOIS DE CHAUFFAGE	492		492	
6063000000 FOUR PT EQUIP OUTILLAGE	2 008		2 008	
6068000000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	18		18	
6068100000 FRAIS AMENAGEMENT DECORATION	21 402		21 402	
6068200000 ACCESSOIRES CUISINE	3 510		3 510	
6068300000 LINGE DE MAISON	520		520	
6068400000 CONCIERGERIE	30		30	
6135100000 LOCATION LINGE DE MAISON	788		788	
6152000000 ENTRETIEN REPAR S/BIENS IMMOB	782		782	
6155400000 ENTRETIEN VEHICULES	1 033		1 033	
6155620000 FRAIS DEMENAGEMENT	4 758		4 758	
6160000000 PRIMES D'ASSURANCES	817		817	
6226000000 HONORAIRES	15 179		15 179	
6227000000 FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	2 072		2 072	
6270000000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	13 041		13 041	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 543		2 543	
6312000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	32		32	
6313000000 PARTIC DES EMPLOY A FORM CONT	38		38	
6351200000 TAXES FONCIERES	2 398		2 398	
6351400000 TAXE SUR VEHICULES DE STE	74		74	
Salaires et traitements	4 774		4 774	
6411000000 SALAIRES APPOINTEMENTS	4 774		4 774	
Charges sociales	1 410		1 410	
6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF	793		793	
6452000000 COTISATIONS MUTUELLES	175		175	
6453000000 COTIS CAISSES DE RETRAITES	241		241	
6454000000 COTISATIONS POLE EMPLOI	201		201	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	116 879		116 879	
6811200000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	116 879		116 879	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	193 650		193 650	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-123 140		-123 140	
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

	Du 14/09/22 Au 31/12/22	Du Au	Variation	
			en valeur	en %
Intérêts et charges assimilées	78 595		78 595	
6611000000 INTERET DES EMPRUNTS & DETTES	46 621		46 621	
6615000000 INT CPTES COUR & DES DEP CRED	31 974		31 974	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	78 595		78 595	
RÉSULTAT FINANCIER	-78 595		-78 595	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-201 735		-201 735	
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
TOTAL DES PRODUITS	70 510		70 510	
TOTAL DES CHARGES	272 245		272 245	
Bénéfice ou Perte	-201 735		-201 735	

DOSSIER DE GESTION

SYNTHÈSE

036120 - SASU (O)URS
Du 14/09/2022 au 31/12/2022

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 14/09/22 au 31/12/22	Du au		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	70 000			70 000	
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	70 000			70 000	
Marge commerciale					
Marge globale	70 000			70 000	
Valeur ajoutée	1 955			1 955	
Excédent brut d'exploitation	-6 771			-6 771	
Amortissements et provisions	116 879			116 879	
Résultat d'exploitation	-123 140			-123 140	
Résultat financier	-78 595			-78 595	
Résultat courant	-201 735			-201 735	
Résultat exceptionnel					
Résultat net de l'exercice	-201 735			-201 735	

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 14/09/22 au 31/12/22	Du au		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	-84 856			-84 856	
Fonds de roulement net global	494 733			494 733	
Besoin en fonds de roulement	211 476			211 476	
Trésorerie	283 257			283 257	

RATIOS	Du 14/09/22 au 31/12/22	Du au		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients <i>(en jours)</i>	120			120	
Crédit fournisseurs <i>(en jours)</i>	40			40	
Rotation stocks <i>(en jours)</i>					
Autonomie financière					
Capacité de remboursement					
Taux d'endettement	-71			-71	
Rentabilité financière	1			1	
Rentabilité commerciale	-3			-3	

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

	Du 14/09/22 Au 31/12/22	en %	Du Au	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	70 000	100		100	70 000	
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	70 000	100			70 000	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	70 000	100			70 000	
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	70 000	100			70 000	
MARGE DE PRODUCTION	70 000	100			70 000	
MARGE BRUTE TOTALE	70 000	100			70 000	
- Autres achats	29 574	42			29 574	
- Charges externes	38 470	55			38 470	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	1 955	3			1 955	
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 543	4			2 543	
- Salaires et traitements	4 774	7			4 774	
- Charges sociales	1 410	2			1 410	
Total	-8 726	-12			-8 726	
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-6 771	-10			-6 771	
+ Transferts de charges d'exploitation	510	1			510	
- Dotations amortissements et dépréciations	116 879	167			116 879	
Total	-116 369	-166			-116 369	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-123 140	-176			-123 140	
- Charges financières	78 595	112			78 595	
Total	-78 595	-112			-78 595	
RÉSULTAT COURANT	-201 735	-288			-201 735	
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	-201 735	-288			-201 735	

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

S.I.G. DÉTAILLÉS

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

	Du 14/09/22 Au 31/12/22	en %	Du Au	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	70 000	100		100	70 000	
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	70 000	100			70 000	
7061000000 LOCATIONS	70 000	100			70 000	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	70 000	100			70 000	
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	70 000	100			70 000	
MARGE DE PRODUCTION	70 000	100			70 000	
MARGE BRUTE TOTALE	70 000	100			70 000	
- Autres achats	29 574	42			29 574	
6061200000 ELECTRICITE	1 595	2			1 595	
6061250000 BOIS DE CHAUFFAGE	492	1			492	
6063000000 FOUR PT EQUIP OUTILLAGE	2 008	3			2 008	
6068000000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	18				18	
6068100000 FRAIS AMENAGEMENT DECORATION	21 402	31			21 402	
6068200000 ACCESSOIRES CUISINE	3 510	5			3 510	
6068300000 LINGE DE MAISON	520	1			520	
6068400000 CONCIERGERIE	30				30	
- Charges externes	38 470	55			38 470	
6135100000 LOCATION LINGE DE MAISON	788	1			788	
6152000000 ENTRETIEN REPAR S/BIENS IMMOB	782	1			782	
6155400000 ENTRETIEN VEHICULES	1 033	1			1 033	
6155620000 FRAIS DEMENAGEMENT	4 758	7			4 758	
6160000000 PRIMES D'ASSURANCES	817	1			817	
6226000000 HONORAIRES	15 179	22			15 179	
6227000000 FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	2 072	3			2 072	
6270000000 SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	13 041	19			13 041	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	1 955	3			1 955	
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 543	4			2 543	
6312000000 TAXE D'APPRENTISSAGE	32				32	
6313000000 PARTIC DES EMPLOY A FORM CONT	38				38	
6351200000 TAXES FONCIERES	2 398	3			2 398	
6351400000 TAXE SUR VEHICULES DE STE	74				74	
- Salaires et traitements	4 774	7			4 774	
6411000000 SALAIRES APPOINTEMENTS	4 774	7			4 774	
- Charges sociales	1 410	2			1 410	
6451000000 COTISATIONS A L'URSSAF	793	1			793	
6452000000 COTISATIONS MUTUELLES	175				175	
6453000000 COTIS CAISSES DE RETRAITES	241				241	
6454000000 COTISATIONS POLE EMPLOI	201				201	
Total	-8 726	-12			-8 726	
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-6 771	-10			-6 771	
+ Transferts de charges d'exploitation	510	1			510	
7910000000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	510	1			510	
- Dotations amortissements et dépréciations	116 879	167			116 879	
6811200000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	116 879	167			116 879	

S.I.G. DÉTAILLÉS

036120 - SASU (O)URS

Du 14/09/2022 au 31/12/2022

	Du 14/09/22 Au 31/12/22	en %	Du Au	en %	Variation	
					en valeur	en %
Total	-116 369	-166			-116 369	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-123 140	-176			-123 140	
- Charges financières	78 595	112			78 595	
6611000000 INTERET DES EMPRUNTS & DETTES	46 621	67			46 621	
6615000000 INT CPTES COUR & DES DEP CRED	31 974	46			31 974	
Total	-78 595	-112			-78 595	
RÉSULTAT COURANT	-201 735	-288			-201 735	
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	-201 735	-288			-201 735	

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

(O)URS

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital social de 1.000 euros
Siège social : 278, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
919 340 075 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin,

(.../...)

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

L'Associé Unique, sur proposition du Président, **décide** d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui se solde par une perte de 201.735 euros, de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice (Perte) : (201.735) €

TOTAL : (201.735) €

Affectation proposée :

Report à nouveau : (201.735) €

TOTAL : (201.735) €

En conséquence de cette affectation, l'Associé Unique **prend acte** que le compte « Report à Nouveau » s'élèvera (201.735) euros.

L'Associée Unique, **prend acte** qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les capitaux propres qui s'élèvent à (200.735) euros pour un capital social de 1.000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital et **décide**, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

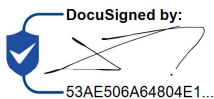
L'associé Unique prend acte que :

- sa décision doit faire l'objet des mesures de publicités prévues par la loi ; et
- la situation devra être régularisée, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce.

L'Associé Unique **prend acte** que l'exercice clos le 31 décembre 2022 étant le premier exercice, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

(.../...)

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:

53AE506A64804E1...

Le Président

Monsieur Xavier Cotelte